

Voyage d'étude de la Société suisse des officiers à Vienne du 18 au 21 avril 1995

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **140 (1995)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

défense d'intérêts particuliers ou simplement la bêtise. Dans la majorité des cas, le «dossier» n'aura pas d'autres suites.

S'il s'avère qu'un subordonné a commis une erreur somme toute excusable – qui n'en commet pas –, le patron le lui dira franchement, les yeux dans les yeux, sans pour autant «déballer le linge sale» en public et communiquer automatiquement sa sentence aux plaignants. Une telle solution risquerait de faire perdre son autorité à un subordonné qui doit continuer à remplir sa mission. Dans tous les cas, jouant lui-même au médiateur (il ne déléguera en aucun cas cette compétence à un tiers), le patron favorise une reprise du dialogue entre les parties, jouant le rôle que l'on rencontre si souvent dans les pièces de Molière, celui du personnage raisonnable, du confident qui souhaite désamorcer les tensions.

Enfin et surtout, le chef civil ou militaire est un communicateur qui veille comme à la prunelle de ses yeux à l'«esprit d'entreprise», à l'«esprit de corps» dans les formations militaires. Pour y parvenir, il profite de toute occasion favorable pour réunir son monde. Il rencontre le plus souvent possible les personnes qui travaillent sous ses ordres, il les écoute et il leur parle. Est-ce normal qu'un collaborateur direct n'ait jamais un entretien informel avec son patron, que l'absence d'atomes crochus empêche le dialogue? Un vrai chef sait parler, même à ceux qui ne lui inspirent pas une évidente sympathie.

Dans notre armée, les commandants l'ont compris, qui ne restent pas enfermés dans leur PC et vont à la troupe. La plupart de nos officiers généraux, investis d'une fonction à dimension militaro-politique, savent parler à leurs hom-

mes et au public en général, prenant le temps de recevoir tous ceux qui leur demandent un entretien. En cas de crise, ils seraient suivis parce qu'ils disposent d'un bon capital-confiance.

Un certain Lafontaine – il n'a rien avoir avec le fabuliste – rappelle que «les galons sont comme les reliques: quand on les porte, il faut se garder de certaines illusions vaniteuses.» Incontestablement, s'il n'y prend garde, le pouvoir tend à isoler, à transformer l'individu qui en est investi, à l'«enivrer». Pour éviter un tel danger, ne devrait-il pas s'inspirer du ministre jurassien Pierre Kohler qui, déguisé en père Fouettard le 6 décembre dernier, suivait le bon saint Nicolas lors de sa tournée dans les bureaux du Département de l'Environnement et des Travaux publics à Delémont?

Colonel Hervé de Weck

Voyage d'étude de la Société suisse des officiers à Vienne du 18 au 21 avril 1995

La Commission SSO «International» met sur pied un voyage d'étude à Vienne, avec visite de l'Académie pour la défense nationale et de l'Académie militaire, du Centre d'instruction pour les missions de l'ONU et du Musée de l'Armée. Un programme spécial est prévu pour les dames.

Le prix de 1320 francs (230 francs de supplément pour chambre individuelle) comprend le vol, les transferts, le logement et les repas.

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 28 février 1995 au divisionnaire Louis Geiger (Obstgartenstrasse 11, 8302 Kloten, fax 01/803 07 59).